

STANISŁAW CELESTYN NAPIÓRKOWSKI

LES CATHOLIQUES ET LES LUTHÉRIENS EN POLOGNE¹

1. Fond historique

Le luthéranisme fut le premier des courants de la Réforme qui pénétra en Pologne dès la première moitié du XVI^e siècle. Il trouvait des disciples surtout dans les villes (d'abord à Gdańsk et à Wrocław) qui entretenaient de vifs contacts culturels et commerciaux avec les villes de l'Empire allemand. Mais ce courant n'a pas réussi à s'infiltrer dans les classes paysannes ni dans la noblesse, qui optait plutôt pour le calvinisme.

En 1525 Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre Teutonique, se convertit au protestantisme et c'est ainsi qu'en Pologne nous voyons naître une petite principauté protestante, état-fief du roi polonais. L'ordre Teutonique n'était pas un ordre polonais, il se composait d'éléments étrangers, surtout allemands ; il était hostile à la Pologne à travers l'histoire.

Officiellement la Pologne n'avait jamais été protestante. Aucun roi polonais n'est converti au protestantisme bien que quelques uns se montraient très libéraux envers les autres religions. Sigismond I^{er} – le Vieux, qui régnait de 1506

¹ Referat wygłoszony w Liebfrauenburgu (Francja) 17 III 1976 r. w czasie dorocznej sesji Komisji Mieszanej Kościoła Rzymskokatolickiego i Światowej Federacji Luterńskiej. Niniejszy tekst wyrósł zatem w kontekście dialogu katolicko-luterńskiego na forum światowym. Obie strony zdecydowały, by nie ograniczać się do dyskusji teologicznych, ale zapoznawać się także z sytuacją ekumeniczną w różnych regionach świata. Chodziło szczególnie o relacje między luteranami i katolikami. Ponieważ do Komisji należeli przedstawiciele różnych narodów, ich relacje rysowały szerokie horyzonty, dawały orientację w zróżnicowanej sytuacji ekumenicznej w świecie. W drugiej Komisji w latach 1976-1984 z obozu socjalistycznego było dwu przedstawicieli: luteranin z Węgier i piszący te słowa z Polski. Regularnie proszono nas o raporty z naszych krajów. Przygotowując raport na spotkanie w 1976 roku, poprosiłem o spotkanie ze zwierzchnikiem Kościoła Ewangelickiego w Polsce, by go poinformować o moim uczestnictwie w dialogu; zapytałem też, czy nie mógłbym przekazać Komisji jakiegoś słowa ze strony Kościoła Ewangelicko-Augsburskiego. Odpowiedziano, że jeśli pojawi się potrzeba przekazania takiego słowa, zostanie przekazane przez luterńskiego uczestnika z Węgier. Raport w języku francuskim został odczytany na posiedzeniu Komisji i dołączony do jej dokumentacji. Nigdzie dotąd nie został opublikowany. Historyczna doniosłość kontekstu, w jakim się narodził, i celu, dla którego został napisany, zaleca jego publikację jako swego rodzaju dokumentu.

jusqu'à 1548, était nettement contre toutes ces „nouveauautés”, mais ses successeurs étaient en général plus tolérants. La Confédération de Varsovie de 1572 accorda à tous la liberté de la pratique religieuse. C'était en Europe le plus tolérant et le plus libéral des documents de cette importance. Les protestants persécutés dans les pays occidentaux se réfugiaient en Pologne.

Dans notre pays la Réforme atteint son apogée dans les années 1552-1573. Le luthéranisme fleurit surtout à l'ouest et au nord du pays (en Silésie, en Grand Pologne, en Mazurie et en Prusse). La plupart des luthériens était d'origine allemande, par ex. à la fin du XV^e siècle en Grand Pologne il y avait 142 temples protestants dont 32 polonais seulement.

Au XII^e siècle, la Pologne est presque entièrement envahie par la Suède (à l'exception de Czeszochowa). Cette défaite a été causée entre autre par la trahison des magnats polonais. Quoiqu'il y en eût des catholiques, beaucoup d'entre eux étaient protestants, c'est pourquoi on identifiait bien souvent le protestant au traître.

Aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles beaucoup de colons allemands s'installèrent en Pologne et achetèrent des terres aux paysans polonais, formant ainsi de puissants centres germaniques. C'étaient le plus souvent des luthériens. Il existe même, jusqu'alors à proximité de Lublin, loin dans l'est du pays, un village qui s'appelle „Piaski Luterskie” („Les Sables Luthériens”). Dans la conscience du peuple polonais „l'Allemand” s'identifiait au „luthérien” ou „protestant”

De 1918 à 1945, la Pologne restait d'abord partiellement, puis entièrement sous l'occupation de trois puissances: la Russie, l'Autriche et la Prusse. Sous l'occupation prussienne, le luthéranisme portait nettement le caractère allemand. Les Prussiens avaient commencé à germaniser brutalement les terres envahies. D'après les sources allemandes, dans la Grand Duché de Poznań et de Poméranie il y avait 1.200.000 protestants, membres de l'Union de l'Ancienne Prusse et 60.000 luthériens. En même temps en Grand Pologne il y avait environ que 15.000 luthériens-Polonais. Dans la Pologne sous occupation russe le luthéranisme se consolide également à la suite de la colonisation allemande.

Au XIX^e et au début de XX^e siècle sur les terres polonaises, au sein du luthéranisme c'est l'élément polonais qui se manifeste de plus en plus. Un grand nombre de pasteurs travaillant en Silésie propagent la culture polonaise, publient des livres de prière et publication religieuses en langue polonaise.

Selon les données des sources officielles luthériennes concernant la Pologne² avant la deuxième guerre mondiale dans le luthéranisme polonais existaient de forts groupes proallemands d'orientation très chauvine, ce qui devait influencer l'attitude des Polonais envers le luthéranisme. Il existait quand même

² Voir: J. NARZYŃSKI, *Évêque de l'Église Évangélique d'Augsbourg en Pologne depuis 1975, Die Evangelisch-Augsburgische Kirche in der Volksrepublik Polen*, LR 24 (1974) 2, 243-251.

un assez grand nombre de luthériens patriotes polonais, et parmi eux un évêque de l'Église luthérienne, Jules Boursche. Ces prêtres, avec leur évêque, ont beaucoup souffert pour la chose polonaise et quinze d'entre eux ont péri dans le camp de concentration. L'évêque Boursche a péri également. Mais pourtant, plusieurs pasteurs ont accueilli avec enthousiasme les soldats allemands et se sont prononcés pour la cause des envahisseurs. Mais bientôt le climat est changé, parce que les hitlériens persécutaient non seulement tout ce qui portait un caractère polonais et l'Église catholique, mais l'Église protestante également. La guerre a causé de graves pertes dans les rangs des luthériens polonais. En 1939, avant la guerre, il y avait 500.000 fidèles et 180 pasteurs. Après la guerre il n'y avait plus que 120.000 fidèles: un grand nombre de luthériens se sentant Allemands est reparti avec l'armée allemande à l'Ouest. D'importants centres luthériens ont été dispersés. Les fidèles vivent généralement en „diaspora” Le nombre de luthériens en Pologne diminue toujours, surtout à cause de l'émigration en République Fédérale d'Allemagne, ce qui résultait de l'action entreprise en vue de réunir les familles. Les statistiques de l'Église luthérienne en Pologne prouvent qu'en 1959 le nombre de luthériens s'élevait à 117.000 fidèles, en 1968 il y en avait environ 100.000, en 1970 – 96.000 hommes, actuellement quelques 70.000, ou probablement moins encore (50.000?).

L'histoire a forgé l'aphorisme: „être Polonais c'est être catholique” tout comme „être luthérien c'est être l'Allemand” Comme nous l'avons vu, l'histoire confirme en règle la vérité de cette boutade d'une manière assez convainquante et ternit les rapports entre catholiques et luthériens en Pologne. Ce jugement doit être corrigé, puisque depuis le XIX^e siècle un nombre croissant de luthériens en Pologne a le sentiment d'être Polonais, se déclare Polonais et donne même leur vie pour le prouver. Pourtant la sentence „être Polonais c'est être catholique” se fait parfois entendre aujourd'hui encore, notamment lorsqu'elle est proférée par les responsables de l'Église catholique, ce qui provoque une vive protestation dans le milieu luthérien.

Dès le XVI^e siècle, le luthéranisme en Pologne participe au mouvement œcuménique. En 1570, les réformés, les luthériens et les frères tchèques ont conclu le „Consensus Sandomiriensis” en s'inspirant du „Confessio Helvetica Posterior” C'était en Europe la première tentative d'unification du protestantisme. Cette union a été conclue s'opposant d'une manière efficace au catholicisme: „contra Pontificios” – comme le dit le texte du „Consensus”

En 1599, un congrès de protestants et d'orthodoxes a eu lieu à Wilno. Les orthodoxes cherchaient auprès des luthériens de l'aide pour combattre l'Union de Brześć (1596), qui a réussi à allier à l'Église romaine plusieurs millions d'orthodoxes, à qui elle garantissait le respect de leur particularité dans le domaine de la liturgie et de la tradition.

En 1777, les réformés et les luthériens ont conclu l'Union de Sielce, en vertu de laquelle ils ont eu la consistoire commun. Cette union n'a duré que cinq ans; l'idée de l'union réapparut en 1938 – pour 11 ans seulement.

Tout cela se passait en dehors ou contre l'Église catholique. Il faut parler ici de l'œcuménisme, mais qui apparaissait au minorites, de l'œcuménisme défensif, dans une certaine mesure anticatholique.

2. La description de la situation actuelle

2.1. Par rapport à toute la Pologne

a. Les luthériens

Les luthériens polonais (officielement nommés: „L'Église Évangélique d'Augsbourg en République Populaire de Pologne”) déterminèrent leur attitude envers des initiatives œcuméniques romaines dans un document spécial (intitulé „Thèses de la Séction Polonaise de la Fédération Luthérienne Mondiale”³) concernant son attitude vis-à-vis l'œcuménisme romain. Il fut publié en 1967, et en 1975 son actualité fut approuvé officiellement. Le document constate entre autre:

- dans le domaine de la doctrine tout ce qui nous sépareit jusqu'à présent, nous sépare toujours (thèse n° 2) ;

- il faut se rejouir du fait que les catholiques ont remis en majeur valeur la sainte Écriture, ce que la Réforme exigeait (thèse n° 4) ;

- le dialogue œcuménique, d'après les catholiques, signifie l'offre unilatérale de la vérité, et non pas la recherche commune (thèse n° 6) ;

- selon la notion catholique l'unité c'est le retour à Rome (thèse n° 7) ;

l'Église catholique romain ne reconnaît pas les Églises évangéliques commes Églises, mais uniquement en tant que communautés ecclésiastiques (thèse n° 8) ;

- l'Église catholique, en cas de mariage mixte, demande toujours du côté protestant la promesse d'élever les enfants dans la foi catholique (thèse n° 9) ;

les accords de la Fédération Luthérienne Mondiale avec le Vatican n'engagent pas les Églises luthériennes (thèse n° 10) ; – L'Église catholique romaine n'est pas encore entree toute entière sur la voie de la Reforme, bien que certaines personnes l'ont fait (thèse n°11 et 12) ;

Dans ces conditions les „Thèses” formulent une conclusion suivante: „l'attitude de l'Église Évangélique d'Augsbourg en Pologne est marquée par la précaution, parfois même par la méfiance envers l'œcuménisme romain ; cette attitude devrait être obligatoire pour tous nos correligionnaires dans des contacts œcuméniques” (thèse n° 13). Malgré cela les „Thèses” envisagent la possibilité de coopérer avec les catholiques dans le domaine social, par.ex. en apportant de l'aide à tous ceux qui souffrent la faim dans le monde entier (thèse no 14). Elles

³ Le texte complet des „Thèses” voir „Zwiastun. Organe officiel de l'Église Évangélique d'Augsbourg” 10 (1970) 3, 35; une traduction allemande jointe à la présente conférence.

exigent de se rappeler le commandement de l'amour et d'avoir une attitude convenable envers les catholiques dans la vie sociale et nationale (thèse n° 15).

A part des „Thèses” une notice est insérée, dans laquelle la Séction Polonaise de la Fédération Luthérienne Mondiale demande d'informer la centrale, située à Varsovie, sur les symptômes de l'œcuménisme catholique vis-à-vis des luthériens.

Quand l'Église Évangélique d'Augsbourg parle de son œcuménisme, elle souligne avant tout sa qualité de membre au sein du Conseil Œcuménique Polonais (fondé en 1948) auquel appartiennent huit Églises minoitaires, et un arrangement avec l'Église Évangélique Réformée en Pologne signé en 1970, en vertu duquel on a introduit la communauté de la chaire et de l'autel. Elle ne cite pas les faits de l'œcuménisme avec les catholiques.

b. Les catholiques romains

L'Église catholique romaine a entrepris, après le Concile, plusieurs initiatives œcuméniques, qui, dans une certaine mesure, touchent aussi des luthériens.

A partir de 1966 une Commission Episcopale pour l'Œcuménisme travaille en inspirant, dynamisant et organisant l'activité œcuménique dans notre pays. Dans la curie de chaque diocèse un referat œcuménique est organisée et il travaille de concert avec la Commission Episcopale.

Une section de la Théologie Comparative et Œcuménique fut ouverte à la Faculté Théologique de l'Université Catholique de Lublin en 1970 ; (à l'Académie de la Théologie de Varsovie on peut suivre des cours de l'œcuménisme) dans les Séminaires diocésains et religieux, au cours de „Ratio Studiorum” on enseigne des „Problèmes Œcuméniques” (1 l'heures par semaine pendant un an).

Chaque année ont lieu des cours pour les prêtres de toute la Pologne au sujet de l'œcuménisme, ainsi que d'autres cours de l'œcuménisme pour les professeurs de la théologie. On organise également chaque année (à Laski, à proximité de Varsovie) des exercices spirituelle œcuméniques pour la jeunesse.

À partir de 1967 paraît un „Bulletin Œcuménique”, d'abord comme dactylographié, envoyé dans chaque diocèse, et dès 1972 reproduit déjà à 500 exemplaires.

Dans quelques diocèses ont eu lieu ou bien se déroulent actuellement des synodes diocésains, qui tiennent compte également des problèmes œcuméniques, grâce à quoi l'esprit œcuménique du concile pénètre dans la législation locale.

À l'occasion de la „Semaine des Prières pour l'Unité”, au mois de janvier de 1969 l'Episcopat polonais a publié une lettre sur l'œcuménisme lue dans toutes les Églises de notre pays. L'Episcopat a garanti qu'il ne va pas penser, parler et écrire au sujet des frères séparés qu'avec le respect, la bienveillance et la vérité. Il a demandé l'autre côté qu'il en fasse pareil. Il a rappelé aux fidèles

qu'il faut éviter des préjugés et des jugements peu profonds et injustes, et il a demandé du respect pour les temples et les cimetières non catholiques. Les luthériens ont reçu cette lettre d'une manière favorable en critiquant seulement quelques détails de moindre importance ; mais officiellement ils n'ont réagi d'aucune manière.

La partie catholique a proposé de faire ensemble l'édition de la traduction polonaise de la Sainte Écriture. Les protestants ont donné une réponse négative en motivant leur refus par le manque des personnes qualifiées (la nouvelle traduction de la Sainte Écriture faite par les protestants polonais a paru en 1975).

c. Les luthériens et les catholiques romains

Jusqu'à ces derniers temps il n'y avait pas de dialogue œcuménique en Pologne entre les luthériens et les catholiques. Les premiers (luthériens) ne pratiquaient que l'œcuménisme au sein des minorités, les autres (catholiques) effectuaient le monologue œcuménique, sans avoir le moindre retentissement de la part des luthériens.

Le Dr. Andrzej Wantuła, évêque de l'Église Évangélique d'Augsbourg en Pologne, maintenant retraité († 1976), avec beaucoup de justesse, caractérise le dialogue œcuménique en Pologne dans les années soixantes :

„Le christianisme en Pologne se divise en deux parties: d'une part il y a le christianisme qui se réunit en un Conseil Œcuménique Polonais, d'autre part c'est le bloc catholique romain. Quelles sont les relations entre ces deux parties? A cette question, que je déjà retrouvé plusieurs fois, je peux donner une réponse courte et unique: il n'y a pas de relation du tout. Les parties se trouvent l'une en face de l'autre sans aucune relation mutuelles”⁴

Le Secrétaire Général du Conseil Œcuménique des Églises, Ph. Potter, étant invité par le Conseil Œcuménique Polonais, a constaté un manque de dialogue non seulement avec l'Église catholique romaine, mais même parmi les membres du Conseil, et a violemment blâmé ce fait.

Les Églises unies au Conseil Œcuménique Polonais ont admis le principe, qu'aucune Église-membre n'accepte pas des entretiens bilatéraux avec l'Église catholique romaine: soit la conversation sera générale, soit il n'y en aura pas du tout. Cependant l'Église catholique romaine a eu d'importantes raisons qui l'obligeaient à s'abstenir des conversations avec certaines Églises-membres du Conseil et c'est pourquoi elle essayait (sans résultat d'ailleurs) de s'engager dans les dialogues bilatéraux.

Puisqu'il fallait quand même résoudre le plus vite possible des problèmes concernant le sacrement du baptême et les mariages mixtes, la Commission Episcopale pour les Affaires Œcuméniques a renoncé aux contacts avec les Églises en

⁴ Voir: A. WANTULA, *Polen und die Ökumene. Dans: Konfession und Ökumene. Aspekte-Probleme- Aufgaben*, Ed. par H. RISTOW ET H. BOURGERT, Berlin 1964, 459.

dehors du Conseil Œcuménique Polonais. Le 9 janvier 1971 elle a envoyé à toutes les Églises faisant partie du Conseil une

invitation identique au dialogue officiel portant le baptême (le texte envoyé à l'Église orthodoxe fut insensiblement changé. Le Conseil Œcuménique Polonais fut informé de ce fait par une lettre officielle spéciale). Six Églises, dont l'Église Évangélique d'Augsbourg en Pologne, on répondu à cette invitation d'une manière positive. Les conversations mentionnées ont eu lieu avec certaines Églises, mais on n'a pas jusqu'à présent arrivé à les mener avec l'Église luthérienne à cause des différentes difficultés, plutôt secondaires, qui ont surgi des deux cotés.

Au mois de septembre de 1971 la Commission a proposé au Conseil de nouer des contacts officiels. Au mois de décembre elle a envoyé une seconde note officielle concernant cette affaire. Après quelques mois le Conseil s'est décidé de répondre d'une manière positive. Le 22 mai 1974 a eu lieu une historique rencontre officielle de la délégation catholique avec la délégation du Conseil Œcuménique Polonais. Un des membres de celui-ci fut un prêtre luthérien, Ryszard Trenkler. De cette façon les luthériens et les catholiques se sont engagés dans un dialogue officiel, mais par l'intermédiaire du Conseil Œcuménique Polonais et uniquement dans ses cadres.

2.2. Dans le diocèse de Katowice

Environ 65 pour-cent de protestants polonais demeurent dans le diocèse de Katowice. Le luthéranisme y est le plus fort. Dans certaines paroisses le nombre des luthériens s'élève à 50 % de toute la population chrétienne.

Les luthériens de Cieszyn fêtent la Semaine de Prières pour l'Unité dès la fin de la seconde guerre mondiale et les catholiques du diocèse de Katowice à partir de 1962. Le premier office divin commun a eu lieu à Drogomyśl en 1969. Dès ce moment-là Semaine est célébrée en partie conjointement.

Depuis quelques années, à l'occasion de la Semaine, l'évêque de Katowice publie une lettre pastorale sur l'œcuménisme, lue dans toutes les églises du diocèse. Dans la lettre (datant de 1967) il a proposé aux luthériens d'utiliser les églises dans deux villages où ils n'avaient pas leur propre temple et cela sans condition qu'on rendra la pareille. L'offre de l'évêque fut officiellement repoussée.

En 1969 l'évêque de Katowice Herbert Bednorz a décidé unilatéralement qu'il est inutile de répéter le baptême dans le cas où un luthérien se convertit au catholicisme. Il a fait ce pas, avant que le dialogue sur le baptême ne soit engagé au niveau central.

L'évêque catholique et l'évêque luthérien ont ordonné à leurs prêtres de délivrer les certificats de baptême à ceux qui se décident à contracter un mariage mixte. La pratique démontre cependant que les prêtres ne suivent pas toujours ces instructions.

Les mariages mixtes posent un problème important, surtout pour la partie luthérienne (environ 30 %); parmi les catholiques il y a qu'environ 1 % des couples de ce genre, ce qui faisait 130 ménages en 1970. Durant les trois dernières décénies on a contracté à peu près 10.000 mariages mixtes. Il n'y avait pas de dialogue officiel sur ce problème. Les deux parties prétendaient aux mariages contractés dans leurs Églises. Les prêtres luthériens disent, qu'il vaut mieux contracter le mariage seulement à la mairie que chez les catholiques, et cela à cause des „cautelae" qu'il exigent.

Les contacts entre les prêtres se manifestent de divers façons. Plusieurs prêtres saisissent des occasions pour se visiter. Parmi les 32 prêtres qui ont répondu à la question expresse de l'enquête, la moitié a déclaré qu'ils n'avaient pas de contacts avec leurs collègues protestants. Certains prêtres ne rendaient pas visite aux pasteurs qui étaient venus les premiers. De nombreuses personnes civiles apportent une mauvaise appréciation aux visites réciproques des représentants des deux Églises. L'évêque catholique de Katowice a visité presque tout les prêtres luthériens ; il n'y a que trois qui lui ont rendu visite.

Il n'y avait pas dans le diocèse, et il n'y a pas toujours de dialogue officiel, ni doctrinal, ni pastoral.

Les difficultés au point de vue national entre les deux confessions ont disparu ; les controverses religieuses et les polémiques se sont complètement éteintes. Il y a dix ans l'évêque de Katowice a défendu de répondre aux reproches quelconques faites par les luthériens. Au bout d'un certain temps les reproches ont été disparus.

Actuellement le Synode du Diocèse de Katowice termine ses assises. Les question de l'œcuménisme y ont pris une place prépondérante. Le Synode a approuvé un document intitulé «L'Œcuménisme dans l'Église de Katowice». Il rappelle les principaux éléments de la théologie de l'œcuménisme, examine la situation œcuménique actuelle dans la diocèse et trace les voies du travail pastoral œcuménique. Le Synode demande à tous les chrétiens non catholiques, surtout aux luthériens, de pardonner des fautes commises dans le passé, il rend accessible les églises, les chapelles et les cimetières (le luthériens étaient traités d'une manière spéciale, puisque le simple consentement du curé leur suffit, tandis que les autres doivent s'adresser à l'évêque). Le Synode n'accepte pas sur son territoire l'instruction de la Conférence de l'Épiscopat Polonais sur les mariages mixtes (la Conférence exige que le côté non catholique signe une déclaration qu'il connaît le devoir du côté catholique d'élever les enfants dans la foi catholique; le Synode omet cette exigence et demande à la Conférence de changer cette pratique dans toute la Pologne). Il rejette toute forme de prosélytisme. Le Synode laisse aux candidats à un mariage mixte la liberté de choisir l'église dans laquelle ils veulent célébrer la cérémonie nuptiale. Il approuve, sous certaines conditions, les mariages mixtes contractés dans les Églises évangéliques, il recommande aux prêtre de visiter leurs collègues des autres confessions, propose une coopération des prêtres luthé-

riens et catholiques dans l'assistance spirituelle des mariages mixtes, non seulement il permet, mais même recommande aux fidèles de participer aux mariages, funérailles et d'autres officiel célébrés chez les frères séparés. Une attitude œcuménique est reconnue comme critère d'aptitude des séminaristes au sacerdoce; les structures œcuméniques, qui, dans toute la Pologne n'existent qu' au niveau le plus eleve et dans les curies diocésaines, sont transferées sur les décanats (chaque décanat très differencié du point de vue des confession doit désigner un rapporteur pour les affaires œcuméniques), le prières œcuméniques au cours de la Semaine des Prières pour l'Unité en janvier doivent se dérouler dans toutes églises et chapelles du diocèse (jusqu'à présent ils n'avaient lieu que dans certaines, selon la ferveur des prêtres).

Katolicy i luteranie w Polsce

Streszczenie

Tekst posiada wartość historycznego świadectwa i dokumentu posiadającego znaczenie dla historii ekumenizmu. Autor jako uczestnik Komisji Katolicko-Luterańskiej do Dialogu ekumenicznego na forum światowym został poproszony, by na spotkaniu w Liebfrauenbergu w 1976 roku przedstawić relacje katolicko-luterańskie w Polsce. O sytuacji na Węgrzech analogiczne sprawozdanie przygotował luteranin Karoly Haffenscher. Oba teksty zostały włączone do dokumentacji prac Komisji. Charakteryzując działania Kościoła Ewangelicko-Augsburskiego w Polskiej Rzeczpospolitej Ludowej, autor przede wszystkim zreferował „Tezy Polskiego Oddziału Światowej Federacji Luterańskiej” dotyczące stanowiska wobec ekumenizmu rzymsko-katolickiego (opublikowane w 1967 roku, potwierdzone w 1975 roku). Charakteryzując stronę katolicką osobno omówiono wydarzenia na forum ogólnopolskim, osobno na terenie Diecezji katowickiej, gdzie procent luteran jest największy w Polsce. W oparciu o dokument na temat ekumenizmu przygotowany na Synod tej Diecezji wskazano na szereg inicjatyw ekumenicznych świadczących o daleko idącym ekumenicznym zaangażowaniu tego Kościoła z jego Ordynariuszem. W kwestii małżeństw mieszanych Synod tego Kościoła odmówił przyjęcia mniej ekumenicznych ustaleń Konferencji Episkopatu Polski.